

BARÈME DES HONORAIRES* DE VENTE EN IMMOBILIER D'HABITATION

AGENCE DU PUY EN VELAY

Forfait de 2 000 € + 5% du prix de vente

Avis de valeur : 200 euros TTC
Parking et garage : 1 000 euros TTC

Suivi de la mise à jour des diagnostics techniques obligatoires
Signature d'un mandat de vente
Dossier de commercialisation
Communication web, presse, panneaux...
Respect de la loi A.L.U.R
Sélection des acquéreurs
Visites accompagnées
Rapport de commercialisation
Accompagnement au financement
Négociation et accord des parties
Mise en place de l'avant contrat
Accompagnement jusqu'à l'acte authentique

Barème applicable au 01.01.2021